



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Negociations-dans-la-construction-l-Alliance-syndicale-condamne-l-attitude-de-l>

**Négociations dans la  
construction â€” l'Alliance  
syndicale condamne l'attitude  
de l'Association de la  
construction du Québec et  
invite les parties à poursuivre  
les négociations !**

Date de mise en ligne : mardi 14 mai 2013

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 14 mai 2013 - À la suite d'une décision des médiateurs de ne pas renouveler leur mandat, les moyens de pression dans la construction pourront s'appliquer dès le 1er juin. La ministre du Travail leur a demandé de continuer à assister aux négociations à titre de conciliateurs. L'Alliance syndicale accueille favorablement cette décision qui augmente la pression sur toutes les parties pour négocier rapidement. L'Alliance espère encore pouvoir arriver à une entente négociée sans qu'il y ait de moyens de pression.**

Les pourparlers se poursuivent depuis le 20 mars dernier. Pour les secteurs résidentiels et du génie civil, les négociations avancent à un rythme lent, mais régulier. Malheureusement, dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel, l'Association de la construction du Québec (ACQ) maintient ses positions sans faire aucune ouverture parmi toutes ses demandes comme la semaine de 40 heures sur 6 jours et l'abolition du temps double après 8 heures de travail et le samedi auxquelles l'Alliance syndicale s'oppose.

« L'attitude actuelle de l'ACQ est surréaliste. Hier, ils ont annoncé qu'ils souhaitaient prendre un mandat de lock-out tout en blâmant les syndicats pour toutes les difficultés des négociations. Il semblerait que les patrons ont hâte de paralyser une partie importante de l'économie québécoise. On ne peut pas menacer de fermer les chantiers de construction du Québec à la légère comme ça, c'est irresponsable ! » dénonce le porte-parole de l'Alliance syndicale, Donald Fortin.

### **Le temps presse**

Les travailleurs de la construction sont sans contrat de travail depuis le 1er mai. La rétroactivité n'existant pas dans la construction, les travailleurs n'auront pas d'augmentation de salaire pour les heures travaillées jusqu'à la signature d'une prochaine entente. Toutes les semaines, les employeurs économisent des milliers de dollars sur le dos des travailleurs. Les membres de l'ACQ ont donc tout intérêt à prolonger les délais des négociations.

Les syndicats invitent les associations patronales à presser les négociations pour arriver à une entente négociée avant le 1er juin. « Le lock-out ou la grève demeurent des gestes ultimes. Il est beaucoup trop tôt pour en arriver à ce genre de menace et nous espérons fortement pouvoir les éviter », a conclu le porte-parole de l'Alliance syndicale.

### **À propos de l'Alliance syndicale**

L'Alliance syndicale représente les 175 000 travailleurs et travailleuses de la construction dans le cadre des négociations de la construction. Elle regroupe les 5 syndicats représentatifs du milieu de la construction soit la FTQ-Construction, le Conseil provincial (International), le Syndicat québécois de la construction, la CSD-Construction et la CSN-Construction.